



AmCham France appelle les États-Unis à exempter l'Union européenne de la taxe sur les importations d'acier et d'aluminium

Paris, Vendredi 9 mars 2018 - A la suite de la signature par le Président Trump, le jeudi 8 mars, d'une déclaration formalisant la mise en place d'une taxe de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur les importations d'aluminium, AmCham France appelle le gouvernement américain à exempter l'Union européenne de ces mesures.

« L'ensemble des entreprises américaines et françaises membres de l'AmCham sont très attachées à un commerce juste et équitable, qui permette de protéger les emplois en France et aux Etats-Unis. Mais la mise en œuvre de mesures protectionnistes unilatérales à l'encontre de l'Union européenne, qui est le principal allié des Etats-Unis, ne résoudrait en rien le problème réel de surproduction d'acier et d'aluminium au niveau mondial. Ce serait au contraire prendre le risque d'affaiblir la relation transatlantique, au moment même où celle-ci est plus importante que jamais pour faire face aux défis économiques et stratégiques du monde actuel. » Jérémie Gallon, Directeur Général d'AmCham France.

AmCham France rappelle que l'Union européenne est le premier investisseur étranger aux États-Unis et que les Etats-Unis sont le premier partenaire commercial de l'Union européenne. Les investissements transatlantiques génèrent plus de 15 millions d'emplois des deux côtés de l'Atlantique. En plus de cette relation économique privilégiée, les États-Unis et l'Union européenne sont des partenaires stratégiques majeurs, tant sur le plan politique qu'en matière de sécurité.

AmCham France se joint donc à AmCham EU pour rappeler que seule une action coordonnée entre les États-Unis et l'Union européenne permettra de répondre au problème de la surproduction mondiale d'acier et d'aluminium. Ce sera aussi la seule manière d'éviter une bataille commerciale dont les conséquences économiques et sociales pourraient être très graves des deux côtés de l'Atlantique.

##

À propos d'AmCham France :

L'AmCham parle au nom de plus de 370 entreprises transatlantiques engagées et investies en France. Ces entreprises croient en l'attractivité de la France et sont résolues à construire des ponts transatlantiques et à soutenir la nouvelle économie pour une croissance économique transfrontalière optimale. Les entreprises américaines sont les premiers employeurs étrangers en France.

Contact presse :

Giulia Buttini – giulia.buttini@amchamfrance.org - 06 43 95 23 52